

GYROSCOPE À LAMES

FICHE N° 4679

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : 1950-1974

Fabricant : Inconnu

Domaines : Physique

Sous-domaines : Acoustique

Organisme : Université de Lille

Ville : Villeneuve-d'Ascq

Modèle :

Matériaux :

Description

Ce gyroscope à lames est composé d'un disque mobile en métal traversé d'une tige métallique (axe de rotation) et soudé à un cercle de métal : un volant de gyroscope. L'axe de rotation traverse le disque en un point légèrement décalé de son centre. Une ficelle non conservée était enroulée autour d'un côté de l'axe de rotation. Ce volant est monté sur un pied en métal. Des lames de métal, maintenant disparues, étaient soudées à la partie supérieure du volant de gyroscope.

Un gyroscope à lame, ou gyroscope vibratoire, est un appareil servant à montrer l'évolution de la vibration des lames en fonction de la vitesse du gyroscope. L'utilisateur actionne le disque du gyroscope en tirant sur la ficelle, le gyroscope tourne. Ses vibrations se propagent et entraînent l'oscillation d'une lame. A mesure que la vitesse de rotation du gyroscope diminue, la fréquence de sa vibration évolue et l'on observe alors la lame oscillante se stabiliser, une autre lame entre en oscillation.

Utilisation

Ce gyroscope à lames a été utilisé à l'Ecole Normale de Lille dans le cadre de travaux pratiques portant sur les vibrations.





Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Gyroscope à lames (Inconnu), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=30877>, consulté le 2026-10-21